



Ville de Marsillargues  
Pôle solidarité-service jeunesse  
04.11.28.13.48/49  
polejeunesse@marsillargues.fr

## A l'attention des collégiens

### Inscription ou réinscription à la restauration scolaire 2019/2020

La restauration scolaire du collège est assurée par la commune de Marsillargues qui s'est engagée dans une restauration de qualité et de sécurité alimentaires avec des tarifs accessibles pour tous.

## L'inscription en ligne en 3 questions

### **Pourquoi l'inscription est-elle obligatoire ?**

L'inscription permet de créer un accès au portail famille : grâce à un espace dédié, les familles peuvent, en toute sécurité, consulter, régler et gérer leur compte famille.

L'inscription permet d'identifier votre enfant afin qu'un badge lui soit délivré ce qui facilite son accès à la cantine scolaire (ce badge est à conserver tout au long du cycle scolaire du collège)

Avec ce badge, votre enfant est identifié à la borne de passage et permet ainsi de facturer mensuellement le nombre de repas consommés. Seuls les repas pris sont facturés.

A noter : si cette inscription est un renouvellement, le badge de l'année précédente sera réactivé. En cas d'oubli du badge, votre enfant mangera en dernier.

### **Quelles sont les dates d'inscription ?**

Pour les nouveaux inscrits : jusqu'au 15 juillet 2019

Pour les renouvellements d'inscription : l'inscription en ligne s'effectuera à partir du 15 juillet 2019 (vérification et validation des données du compte, validation du règlement intérieur).

La validation du compte famille sera effectuée par le service avant la rentrée scolaire.

Comment procéder ?

## Le guide de l'inscription selon votre cas :

### 1-Si votre enfant n'a jamais procédé à une inscription au restaurant scolaire :

A partir du 4 juin 2019 et jusqu'au 15 juillet : Vous devez remplir un dossier d'inscription, celui-ci vous est distribué lors des inscriptions au collège. Il est également disponible sur le portail famille <https://marsillargues.portail-familles.net>

Vous le retournerez par mail à [polejeunesse@marsillargues.fr](mailto:polejeunesse@marsillargues.fr) avec les documents demandés ou au pôle jeunesse aux heures d'ouverture (consultables sur le portail famille).

### 2-Si votre enfant est déjà inscrit à la cantine

Votre compte famille existe déjà !

A PARTIR DU 15 JUILLET : il vous suffit de vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe. L'ensemble des paramètres relatifs à vos coordonnées et à celles de votre enfant est déjà renseigné. Vous devez les vérifier et les modifier si nécessaire puis les valider ainsi que le règlement intérieur en allant dans "modifier les informations de la famille" et en bas de cette page cliquez sur "oui".

*Si vous n'avez pas la possibilité d'effectuer les démarches en ligne, certains services et informations ne vous sont pas accessibles (paiement en ligne, réception des messages d'envoi de la facturation ou d'informations, etc...), merci de vous rapprocher du pôle jeunesse : 04.11.28.13.49/48 pour toute information complémentaire.*

### ⇒Vous avez plusieurs enfants à inscrire ?

L'interface permet l'inscription d'un ou plusieurs enfants sans avoir à ressaisir l'ensemble des paramètres.

1 seul compte famille = 1 seule facture pour toute la famille

Rendez-vous sur <https://marsillargues.portail-familles.net>

The screenshot shows the login interface for the 'ville de Marsillargues' family portal. At the top, the logo 'ville de Marsillargues' is displayed in a stylized font. Below it, a dark banner reads 'Bienvenue sur notre portail famille'. The page is divided into two main sections. On the left, there is contact information for the 'Ville de Marsillargues' (Place de l'Hôtel de Ville - Alex Boulet, BP 23, 34590 MARSILLARGUES) and phone numbers (04.11.28.13.48 and 04.11.28.13.49), along with a 'Contactez-nous' link and a 'visiteur' icon. The right section contains a login form with the heading 'Connexion à votre espace'. It includes a message: 'Pour accéder aux services du portail en ligne, veuillez vous identifier. Si vous ne possédez pas encore de compte famille, vous devez vous rapprocher du Pôle Jeunesse qui vous en créera un.' Below this, there are input fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', a 'Connexion' button with a checkmark, and a link for 'Identifiant ou Mot de passe oublié ?'.